

# 1<sup>ère</sup> analyse critique du Groupe PS de Namur à la Déclaration de politique communale adressée à la majorité CDH-MR-ECOLO

**« Il faut oser, oui, mais sans confondre vitesse et précipitation, effet d'annonce et gestion... »**

## **CONSIDERATIONS GENERALES**

**C'est un projet qui n'est ni responsable, ni efficace, ni moderne. Le projet de DPC nous paraît « à côté de la plaque », parce que**

- **soit flou et général, il est marqué par une frénésie du changement pour le changement, non fondé sur une analyse approfondie des conséquences des projets (cf le déplacement du marché, emblématique à cet égard), ni sur une vision claire et précise des moyens disponibles (appel quasi exclusif au privé...),**
- **soit quand il est précis, il se place à l'écart des grandes priorités de la population (il évoque en long et en large la culture et le tourisme, reléguant à l'arrière-plan les préoccupations fondamentales du plus grand nombre, comme l'emploi, le logement et la qualité de vie).**

Venons-en au détail, point par point.

### **1. Les relations avec les autres pouvoirs, la Commission Namur Capitale**

On le sait, le succès appartient à ceux qui savent actionner un maximum de leviers. Je trouve assez faibles, pour ne pas dire inexistantes, les moyens que vous indiquez pour améliorer la place de Namur dans les décisions autres niveaux de pouvoir.

On trouve bien un point sur la Commission Namur Capitale.

Mais d'abord pour faire quoi ? Mettre des panneaux directionnels vers le Parlement et installer deux nouvelles stations de vélos en libre-service ???

Surtout, Namur comme capitale mérite que les instances wallonnes se penchent sur elle une fois par trimestre, et non une fois par an ; il faut, à l'aube de cette importante réforme de l'Etat, que nous travaillions ensemble sur l'arrivée des fonctionnaires, l'impact sur le logement, les immeubles de bureaux, la mobilité.

### **2. CULTURE-TOURISME**

La majorité en place ambitionne de « Continuer l'œuvre réformatrice entamée ». En ce qui concerne les matières culturelles et touristiques, je dirais plutôt « entamer enfin l'œuvre réformatrice » que vous prônez maintenant depuis 7 ans pour Namur.

Parler de continuité est en effet un leurre. La preuve en est vos échecs et renoncements :

- La rénovation du Grand Manège ;
- L'animation des quais de Sambre et Meuse ;
- Le projet de nouvelle bibliothèque communale ou encore celui d'une nouvelle scène musicale pour les talents namurois, etc.

Aujourd'hui, force est de constater que ces dossiers sont toujours au point mort.

Alors parler de commencement, d'intention de réformer : oui.

Parler de continuité de réforme au niveau culturel et touristique : certainement pas.

Mais soit. Nous ne sommes pas ici pour débattre du bilan de l'ancienne équipe en place mais bien pour analyser les perspectives proposées par le nouvel équipage en matière de culture, de tourisme, de festivités et au sujet de notre magnifique potentiel touristique: la Citadelle. Car, on a beau envisager ces matières sous différents angles, elles n'en restent pas moins inextricablement liées. En les répartissant en 4 échelons distincts comme vous en avez fait le choix, Monsieur le Bourgmestre, nous espérons que les projets n'en ressortiront pas déformés. Mais soit, nous verrons.

On a souvent reproché un manque d'ambition à l'ancienne majorité dont vous faisiez déjà partie, Monsieur le Bourgmestre. De l'ambition, vous n'en manquez pas, à vous entendre, Monsieur le Bourgmestre ! Vous voyez grand pour votre ville. Vous voulez de « l'intensité culturelle » :

- de l'intensité en : «définissant une identité namuroise » (ah bon ! devons-nous en déduire qu'elle n'existe pas ! ou alors, vous l'ignorez ?) ;
- de l'intensité en : « développant le binôme culture et tourisme pour Namur afin de positionner notre Ville sur l'échiquier des cœurs d'activités, affirmer notre cohésion sociale et développer l'emploi (ignorez-vous ce qui a été réalisé avec fruit à l'initiative des coalitions PS-cdH (PSC à l'époque) de 1976 à 2000);
- de l'intensité en « élaborant de grands projets d'infrastructures qui font actuellement défaut » (de quelles études tirez-vous ce constat ?) ;
- etc.

Quelques semaines avant les élections vous avez rassemblé à plusieurs reprises et de manière un peu désordonnée, le monde culturel namurois.

Quelles sont les conclusions de vos rencontres ? Vos propositions découlent-elles de celles-ci ?

Avec la rénovation du Grand-Manège (mise au placard pendant 6 ans par votre majorité), des abattoirs de Bomel et de la Maison de la Culture (qui, je le rappelle au passage, a été mise en place par l'ancienne majorité PS-MR à la Province) mais également la volonté de construire un nouveau centre de conférence (en plus de l'actuel Palais des Congrès existant) et une salle de spectacle digne d'une Ville Capitale, et j'en passe... Ce ne sont pas moins de 5 nouvelles infrastructures culturelles d'envergure que vous projetez pour notre Ville.

Quelle ambition culturelle pour notre Ville. Dommage qu'elle se conjugue si peu avec HUMANITE ET SOLIDARITE. L'art n'a pas de frontières ; il doit pouvoir être conçu par tous et pour tous. Chaque personne doit pouvoir accéder à la culture, chaque personne a le droit de s'exprimer, de s'épanouir et de s'émanciper sans que l'aspect financier ne constitue une barrière, une entrave.

Dommage que ce principe d'égalité, de solidarité figure si peu dans votre déclaration de politique culturelle. De l'ambition culturelle pour notre ville, oui ! Mais à condition qu'elle puisse profiter à tous. Le groupe socialiste s'en portera garant.

A vous lire, toutes ces infrastructures seront financées soit par des fonds privés soit par des subsides ! En cas d'échec nous vous entendrons dire que ce n'est pas de votre faute mais de celle des « autres »!

Vous opposez une culture élitiste- sans la définir- à une culture populaire au premier de laquelle vous placez le folklore ou le théâtre amateur. Pourquoi cette stigmatisation ?

A aucun moment vous n'évoquez les grandes institutions culturelles namuroises qui ont fait et font l'originalité et la renommée de Namur – le Théâtre, la Maison de la Poésie, le Chant Choral, le Belvédère ou le FIFF. Quel sort leur réservez-vous ? De quel soutien pourront-elles bénéficier alors que le partenariat privé subit la crise ?

Vos intentions ont de quoi les inquiéter lorsque vous écrivez : « la culture subsidiée a vécu ses meilleures heures, il faudra désormais être plus inventif et plus performant ».

Quels reproches inadéquats alors qu'elles s'efforcent avant tout de répondre au cahier des charges qui leur est imposé par les Pouvoirs publics et veillent à utiliser leurs ressources avec parcimonie.

Vous comprendrez, Monsieur le Bourgmestre, que nous sommes dans l'expectative face à cette abondance d'investissements culturels prometteurs.

Le groupe PS prend acte de vos ambitions et s'engage à participer de manière constructive au rayonnement culturel de Namur mais en privilégiant l'EPANOUISSEMENT de ses citoyennes et citoyens.

### **3. ENSEIGNEMENT**

En parlant de citoyens, Monsieur le Bourgmestre, vous semblez oublier les citoyens de demain. Si vous faites de la culture un des piliers de votre déclaration de politique communale, le PS s'étonne du peu de cas que vous faites de l'apprentissage de la culture dans les écoles.

Au regard de vos ambitions culturelles, pourquoi n'envisagez-vous en effet pas de renégocier un contrat culture, en collaboration avec le conservatoire et notre école des Beaux-Arts, afin d'ouvrir TOUTES nos écoles à la musique, aux arts de la danse et de la parole, aux arts plastiques pour permettre à nos enfants de s'ouvrir à d'autres horizons ?

Vous voulez des « projets qui feront grandir Namur », alors que nous voyons peu de projets pour les citoyens qui grandissent à Namur : nous savons en effet que, dans la majorité de nos écoles communales, l'offre des locaux n'est plus adaptée à l'évolution démographique et aux nécessités pédagogiques.

Ne faudrait-il dès lors pas avoir une vision plus ambitieuse et structurée du développement de notre enseignement communal, qui est par ailleurs le seul sur lequel vous exercez une réelle compétence ?

### **4. ÉCONOMIE ET COMMERCE**

Quelques points positifs, et notamment la volonté exprimée par le collège de soutenir davantage les jeunes qui entreprennent en développant par exemple une « couveuse de talents » qui octroierait des micro-crédits. C'est une bonne idée.

Mais tout d'abord, une inquiétude réelle en ce qui concerne la vision économique qui sous-tend la stratégie et les projets qui sont détaillés :

C'est celle d'une boîte d'audit, « Inea consulting ». Or, Namur n'est pas une entreprise cotée en bourse. On peut s'étonner aussi que l'on mentionne sans nuance l'opportunité d'accroître la compétitivité salariale des entreprises ...

Vous dites : « Bien comprendre l'époque dans laquelle on vit et ainsi prendre, comme autorités responsables, les orientations stratégiques les plus appropriés pour notre ville ». C'est une nécessité, vous avez raison. Mais quelle est cette époque ? C'est celle de la délocalisation d'Alcatel Lucent en Inde et de la délocalisation de la Moutarderie-Bister à Achêne. Il y a urgence à participer à la réinvention d'un modèle de prospérité à Namur et au développement d'emplois-non-délocalisables.

A ce titre, on peut s'étonner du fait que dans la partie développement économique et emploi de la déclaration de politique communale, il ne soit pas fait référence l'opportunité de booster l'économie sociale et de développer davantage la filière verte, pour générer davantage d'emplois durables à Namur.

Pour le groupe PS, l'économie sociale - qui assure la primauté des personnes et du travail sur le capital et le profit - est aussi l'une des clefs de l'essor économique du centre de Namur et de notre périphérie. Le groupe PS veut aussi contribuer à la mise en place d'une cellule d'accompagnement pour les futurs commerçants pour les aider dans toutes les démarches liées à l'ouverture d'un commerce.

Et nous sommes prêts à travailler, avec la majorité, à la mise en place d'un grand parc technologique à Bouge consacré à la santé, à la poursuite du développement du parc d'affaires de Lives-sur-Meuse ou de Namur-Expo, combinant notamment des surfaces d'exposition, des salles de congrès de moyenne dimension et des bureaux pour les entreprises, assorti d'un parking supplémentaire.

Enfin, des réticences, concernant certains projets et la méthode de travail :

- **Marché/Animation du dimanche**

Vous avez sans concertation aucune tenté d'imposer le déplacement du jour du marché sans réfléchir à l'impact de vos décisions sur des centaines d'emploi (un comble en cette période de crise). Aujourd'hui, plutôt que d'engager des montants indéterminés dans des études pour évaluer les répercussions d'un déplacement du jour du marché, le tout pour éviter de perdre la face, pourquoi ne pas mener une expérience-pilote, en concertation avec les associations de commerçants, d'ouverture dominicale des commerces lors d'initiatives particulières localisées (marché de Noël, Namur en mai, braderies, apéros namurois, week-ends prolongés, etc.). voire de développer un marché hebdomadaire de produits locaux et artisanaux le dimanche en centre ville.

- **Centre Commercial**

Vous annoncez que le shopping center au Square de l'Europe unie sera concrétisé, sans préciser comment les inquiétudes exprimées par près de 11.000 personnes (pétition) seront rencontrées.

Avec les partenaires sociaux, les commerçants et les citoyens, nous considérons qu'il est urgent de réétudier l'opportunité d'implanter des centres commerciaux dans le centre ville et dans la proche périphérie. Nous dirons non à toute implantation sauvage et non concertée d'un centre commercial au centre de la ville. Nous voulons que le Collège travaille à des solutions durables qui concilient l'opportunité d'un développement économique soutenable qui profite à tous et l'ambition nécessaire d'une ville Capitale de la Wallonie.

- **Gare**

Si le PRU du quartier de la gare a été voté par le conseil communal sortant en sa séance du 5 juin 2012, à ce stade, il n'est pas encore approuvé par le ministre compétent et est donc susceptible de

modification. Ce que nous souhaitons : les options d'implantation et de méthodologie qui le guident restent fortement contestées

- par de nombreux citoyens dans le cadre de l'enquête publique
- par la CCATM
- par les près de 11.000 signataires de la pétition du collectif "Parc Léopold"

### **Tandis que le projet n'obtient pas l'adhésion politique de tous...**

Des questions continuent à ne pas trouver de réponses satisfaisantes et le projet tel qu'il est conçu restera, s'il voit le jour, une occasion manquée de relier Namur à Bomel, de redynamiser réellement le haut de la Ville et de repenser la circulation en profondeur. Nous l'avons dit : pour nous, le meilleur projet est de couvrir les voies de chemin de fer de la gare, nous y reviendrons régulièrement.

L'importance de ce projet et des investissements qu'il nécessite, exige une réflexion profonde réunissant toutes les forces vives de notre Ville et des acteurs concernés. Au vu de la manière dont les premières décisions de ce Collège ont été prises, nous craignons malheureusement que le recul nécessaire ne soit pas pris et que la concertation ne s'améliore pas.

## **5. NAMUR VILLE NUMÉRIQUE**

Nous accueillons bien entendu avec beaucoup de satisfaction votre volonté de faire de Namur une ville connectée et votre revirement de position concernant les bornes wifi en full-access que vous avez pourtant refusées lors des 6 dernières années à la Maison des citoyens.

Satisfait également de voir que vous voulez faire plancher nos jeunes entreprises locales sur de nouveaux outils et services numériques au bénéfice des visiteurs, mais aussi de nos concitoyens. Car vous aviez raison de le souligner, les entreprises numériques namuroises sont particulièrement performantes et reconnues en Belgique, comme au-delà de nos frontières. Le succès du KIKK nous l'a encore dernièrement démontré et nous espérons d'ailleurs à ce titre que vous témoignerez aux organisateurs tout le soutien nécessaire à l'avenir, car leur succès est tel qu'il faudra avoir des réponses à leur apporter notamment en termes d'infrastructures (et de gratuité de ces dernières, particulièrement onéreuses pour de jeunes PME).

## **6. PERSONNEL**

### **Coût des cabinets politiques**

« Au début de la législature 2006/2012, pour déterminer l'effectif des cabinets, le Collège avait décidé :

- de travailler avec une enveloppe fermée plafonnée approximativement à 2.000 000€ ;
- de fixer le nombre d'agents à 39 ETP.

Cela partait d'une bonne intention sauf que... on a recouru massivement à des recrutements extérieurs au lieu de faire appel aux agents de l'administration. Une grosse majorité des membres du Cabinet constitue un engagement supplémentaire. Sur les 2 000 000€ consacrés au personnel de cabinet, entre 1 et 1,5 million a servi à financer ces engagements supplémentaires, soit pas loin de 9 millions sur la législature.

Il ne faut dès lors pas chercher loin le dépassement des balises du Plan de gestion en matière de dépenses de personnel.

Et maintenant, alors que le nombre d'échevins est réduit, vous avez publié il y a quelques jours sur le site Internet de la Ville la composition des cabinets scabinaux, qui passe de 39 à 43 ETP.

On ne peut s'empêcher de rapprocher cette attitude dans celle que vous avez vis-à-vis du personnel. Dans la DPC, vous dites « Notre administration communale effectue un travail formidable au quotidien au profit des Namuroises et des Namurois. Ce travail n'est pas toujours connu ou reconnu... » C'est évidemment le moins que l'on puisse dire quand on voit le sort que vous réservez au personnel communal.

Expliquer le non octroi du % par la politique de rigueur salariale du gouvernement n'est pas honnête intellectuellement.

Pour mémoire, le % relève d'une convention vieille de 10 ans.

La rigueur salariale s'appliquera, elle à l'Accord Inter professionnel de 2013-2014 et aux conventions collectives qui en découlent.

En outre, alors que pendant la campagne, vous disiez privilégier les recrutements par rapport à ce % d'augmentation, maintenant vous vous attaquez à l'emploi aussi... et donc aussi aux services rendus à la population.

Un remplacement sur 2 au maximum des départs à la pension pendant 6 ans !

D'après nos calculs, 235 agents sont potentiellement pensionnables, soit une réduction des effectifs d'environ 120 unités (6% de l'emploi).

Ce n'est pas rien.

On connaissait déjà le slogan : Travailler plus pour gagner plus. M. le Bourgmestre va inventer : Travailler plus pour gagner autant (et même moins, vu l'augmentation du coût de la vie...).

### **Instauration du régime des mandats :**

Au sujet des mandats, on peut s'interroger sur l'origine de cette idée.

On peut se demander ensuite, pourquoi des mandats pour les chefs de départements alors que dans la Fonction publique wallonne, ils sont limités aux fonctions les plus hautes de l'administration. Pourquoi ne pas commencer par le Secrétaire communal ? Il serait intéressant d'avoir l'avis de ce dernier.

Quoi qu'il en soit, il devient impératif d'être transparent avec les chefs de département et de leur expliquer comment cette majorité envisage le mandat ? Donne-t-il lieu à une prime ? Sera-t-il reconductible une fois, deux fois ou indéfiniment ? Que deviennent les chefs de département dès lors que leur mandat n'est pas reconduit ?

Est-ce déjà la marque du nouvel Echevin des Ressources humaines ? Il serait intéressant d'avoir son avis sur ces points précis. »

## **7. SOCIAL - SANTÉ**

La DPC est bien faible sur le plan social, portant la marque d'une majorité très à droite.

On sait que le manque de synergies entre les services de la cohésion sociale et ceux du CPAS font perdre chaque année 90.000€ de subsides à la Ville, soit plus de 500.000€ pour les précarisés (13% à Namur) en une législature. Rien sur ce plan !

RIEN de concret pour les personnes handicapées! Pas de volonté déclarée d'agir réellement.

A cet égard, je vous réitère ma demande de réaliser un cadastre de l'accessibilité des bâtiments publics (Ville, Province, Région) sur le territoire de la commune et d'établir un plan communal d'aménagement.

### **GRANDE PRÉCARITÉ**

Nous exigerons une collaboration plus stricte c'est à dire plus cohérente et surtout concertée avec les opérateurs sociaux et associatifs qui touchent en première ligne à la grande précarité notre population namuroise (pour rappel 13 %) ...

Nous l'avons dit et dénoncé pendant la campagne électorale, nous en avons fait un pilier de notre engagement, nous exigerons que ces acteurs soient davantage respectés et concertés en adéquation avec les services précieux qu'ils rendent d'abord aux Namurois et donc à la Ville dans la concrétisation d'un pan majeur de sa politique sociale ... Sans vouloir rouvrir une plaie, nous prendrons de nouveau l'exemple du Resto du cœur de Namur, diminué dans ses subventions et victime pendant la campagne d'une désinformation de la part de la majorité quant à ses réserves ... Une erreur qui pourrait être fatale à une véritable institution, un pilier de notre filet social namurois... Le Groupe socialiste en appelle donc à vos réflexions et votre sens de la responsabilité avec toute action voire affirmation ...

### **SANTÉ**

Quant à la santé, ce bien aussi précieux que fragile, le niveau de pouvoir le plus proche du citoyen, en l'occurrence le niveau communal, a un rôle majeur à jouer. La Santé, c'est plus que l'absence de maladie, c'est surtout un état de complet bien-être physique, mental et social. La dimension sociale fait partie intégrante du concept de santé. Il est d'ailleurs regrettable que ces deux matières ne relèvent pas de la responsabilité d'un seul échevin. Si la participation de l'autorité communale à des campagnes de prévention est un impératif, cela reste insuffisant. Plus que jamais, l'accès et la qualité des soins de santé sont touchés par le contexte de crise et les mesures d'économie. Il convient de promouvoir la santé et de prévenir les maladies, en s'attachant en premier lieu aux déterminants sociaux de la santé.

Nous proposons de travailler à une analyse pour connaître la santé des habitants (sur la base d'indicateurs), d'évaluer l'impact sur la santé de toutes les politiques publiques en renforçant la transversalité, de développer et soutenir la mise en réseau de tous les acteurs locaux, de renforcer les soins de première ligne et d'agir sur les déterminants de la santé, notamment en défendant les bonnes conditions de travail.

Concrètement, la commune se doit d'insuffler et de faciliter le développement de maisons médicales ou d'Associations de Santé Intégrée et, par conséquent, l'accessibilité aux soins.

Nous suggérons d'élargir le conseil consultatif du social au champ de la santé, de renforcer sa visibilité et ses missions, en vue du déploiement de synergies. Un rapport de ce Conseil de la Santé,

composé d'élus, de professionnels et de citoyens, pourrait être présenté annuellement lors d'une séance du Conseil Communal.

Nous suggérons également que la ville soutienne le "Réseau Santé Namur" qui se développe dans le cadre de la réforme de soins de santé mentale (réforme du 107) et, ainsi, le développement de collaborations structurées au niveau des acteurs de terrain privés et publics et des politiques provinciales, régionales et fédérales. La santé mentale, en ce compris la thématique des assuétudes, est l'affaire de tous, y compris de la commune. Un soutien accru doit aussi être apporté aux associations actives en la matière, d'autant que certains services sont menacés par l'annonce d'une fin de financement provenant de l'autorité fédérale.

## **INTERCULTURALITÉ**

Si nous voulons que ces politiques permettent aux habitants de concrétiser leurs aspirations à un mieux vivre et soient à même de conjuguer le respect des singularités avec une adhésion collective à des modes de vie communs, il est nécessaire qu'elles soient habitées par un projet à la fois ambitieux et concret :

**CE PROJET, NOUS L'APPELONS « POUR UNE COMMUNE INTERCULTURELLE »**

Une Commune interculturelle veut aller au-delà d'une simple coexistence pacifique de communautés et de personnes dont les expressions culturelles distinctes seraient cantonnées à la sphère artistique, culinaire, familiale ou domestique. Elle considère que la diversité est une richesse. Sans compromettre les principes de la démocratie et des droits fondamentaux tels qu'ils figurent, par exemple, dans la Constitution ou la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, elle promeut l'idée que les interactions entre les habitants de cultures diverses façonnent de nouvelles façons d'agir, de penser et de percevoir qui améliorent leur bien-être, renforcent la cohésion sociale et enrichissent la cité.

C'est en ce sens que nous serons particulièrement attentifs aux collaborations actuelles et futures avec le CRI namurois dans la mise en place du Parcours d'accueil ...

## **8. JEUNESSE**

Une politique de la jeunesse est naturellement le fait et peut en effet être définie dans l'action des mouvements de jeunesse ... Mais pas que ... En effet, nous n'imaginons pas que ce fut une volonté de votre part d'avoir oublié clairement les autres opérateurs qui sont conventionnés avec la Ville pour offrir un service, des animations et des projets à nos jeunes. Peut être est-ce sans doute le fruit de la léthargie de la Ville sous la précédente législature quant à une véritable concertation voire un quelconque intérêt dans les actions développées par ces Centres de Jeunes reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles ...

Ils devraient être plus souvent consultés pour le développement de vos politiques. Croyez-nous, nous vous assurons que l'efficacité et la cohérence de celles-ci n'en seraient qu'augmentée ... Certains de ces opérateurs ont acquis un savoir faire et une reconnaissance dans des domaines pour lesquels vous souhaitez agir comme la prévention par exemple ... Soyez donc vous même cohérents et puisqu'ils sont subventionnés voire abrités, cela s'appellerait même de la meilleure gouvernance...



## **9. SPORT**

Venons-en au chapitre sportif, qui – comme vous le disiez encore récemment dans la presse au sujet des excellentes relations que vous entretenez avec le Ministre Antoine – vous tient particulièrement à cœur.

A la lecture de la déclaration de politique communale, je ne peux que constater dans un premier temps que la majorité favorisera davantage encore la pratique du sport dans l'enseignement. Il s'agit d'une très bonne intention, Monsieur le Bourgmestre. Pouvez-vous nous dire comment vous comptez vous y prendre concrètement ?

Par ailleurs, n'oublions pas que les associations doivent bénéficier d'infrastructures de qualité : que fera la majorité s'agissant de Tabora, ce dossier est-il en cours ou doit-il faire l'objet d'une étude quelconque ou alors d'une rénovation complète ?

Vous parlez également de grands projets, comme la réouverture d'une patinoire et de la rénovation du stade de l'Adeps. Il faudra veiller à ce que ces déclarations ne restent pas à nouveau de belles promesses.

Je m'étonne ainsi que vous ne parliez pas de la salle d'athlétisme promise au SMAC en collaboration avec l'HENAM. Vous aviez pourtant annoncé sa réalisation à grand renfort de déclarations dans la presse. La FWB aura-t-elle réellement les moyens de vos ambitions, Monsieur le Bourgmestre, à l'heure où nous ne savons même pas si la piste d'athlétisme de Louvain-la-Neuve – pourtant si chère à ce même André Antoine - pourra être réalisée ?

## **10. PETITE ENFANCE**

Chers membres du Collège, vous vous engagez également à augmenter le nombre de places d'accueil dans les crèches et les maisons d'enfant, ainsi qu'auprès des accueillantes et co-accueillante.

La situation financière de la Sonefa permettra-t-elle de faire face aux missions que vous comptez lui confier ?

## **11. LOGEMENT**

Là non plus, pas de DPC offensive. Pas de programme fort de logements publics, et resserrement des logements privés. Car, là où Andenne, encore prévoit 80 nouveaux logements sociaux dans les deux ans à venir, vous en programmez une trentaine. Vous ne parlez même pas de l'ancrage communal dans la DPC, instrument de sollicitation de la Région pour déposer des projets de logements publics. Et comment résolvez-vous la contradiction entre les 600 nouveaux logements que vous voulez pour Namur, soit 1200 pour deux ans, la trentaine de logements publics, et le pourcentage de 10% de logements publics que vous déclarez maintenir ? Jusqu'à preuve du contraire, si je compte bien, 10% de 1200, c'est 120 et pas 30 !!!

Le Groupe socialiste souhaite une politique foncière, immobilière et sociale qui permette à Namur de conserver ses habitants, voire d'en gagner !

## **12. MOBILITÉ**

Il faut en effet travailler sur le "report modal" comme un élément clé de la mobilité urbaine mais son attractivité sera augmentée voire réussie par du (des) service(s) proposé(s).

### **Projet de plateforme multimodale de la gare**

Si elle reste un projet intéressant, nous devons tenir compte de l'évolution ou plutôt de la mutation des gares et pôles d'échanges ...

En d'autres mot, couper ce projet de multimodalité de la Ville serait un échec économique (et donc commercial), culturel et social ... Le piéton reste un élément central de la vitalité d'une ville...

Il faut repenser cette plateforme comme un échangeur relié à (voire qui constitue en lui même) un morceau de Ville ...

En quelques années les concepts et autres mutations en matière de mobilité ont fortement évolués.

Nous ne pouvons nous cantonner dans des services classiques (qui plus est isolés de la Ville)...

Demain nous devons penser à développer, proposer d'autres modes de déplacement car les outils de la mobilité évoluent et avec elles de nouvelles attentes sociétales (par ex. celui du transport public individuel, véhicule individuel électrique qui viendront sans doute compléter les stations du Bia vélo,...)

Nous ne pouvons donc penser et construire cette plateforme sans prendre en compte ces éléments nouveaux et évolutifs, enseignements tirés des expériences dans d'autres grandes villes ...

Le dernier colloque proposé par l'AMCV le 30 novembre dernier à Liège nous l'aura bien démontré ...

### **Parkings**

De nouveaux parkings sont promis aux abords de la gare de Namur, sous le Grognon, à proximité du nouveau palais de justice et à Namur EXPO. Espérons que ces promesses se réalisent plus rapidement que les P+R promis en 2006 et dont on ne voit toujours pas le premier mètre carré de macadam. Et espérons que vous abandonnez votre projet destructeur et coûteux de mettre en œuvre un sous-étage au parking du palais des expos, au bénéfice d'une solution d'extension en surface à proximité, qui permettrait la continuité d'exploitation et des coûts moindres.

### **Li Bia Vélo renforcé**

Sur quelle évaluation ? Quels besoins ?

A quel coût ? Plus de 60 panneaux (dont une vingtaine qui viennent d'être installés) publicitaires déjà en plus sur la Ville ?

Ecolo avait émis dans son programme sa volonté de réduire les publicités en particulier sur les voiries. Quelle ironie pour les instigateurs du Bia Vélo...

### **Panneaux directionnels « Porte de... »**

M. le Bourgmestre reconnaît le fiasco ! Mme l'Échevine appréciera !

## **Place de l'Ange – zone de rencontre**

La DPC ne dit rien non plus sur la "zone de rencontre", rue de l'Ange. Tout le monde s'en plaint mais la majorité ne semble pas entendre les critiques

## **13. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

### **Schéma de structure**

La majorité promet un Tableau d'évaluation du schéma de structure. Nous espérons que la méthode sera à la concertation cette fois, et que Namur, après avoir voulu à tout prix être le premier de classe (celui qui aurait un schéma), modulera les normes en perspective de l'attractivité des territoires et de la concurrence des communes voisines.

### **Villages**

Les villages, les extérieurs de la ville, sont juste évoqués. Pas de projets, sinon une vague idée en matière de Ravel et des terrains à bâtir dévalués à cause du nouveau plan d'aménagement (difficulté d'obtenir permis puisque priorité au périmètre urbain).

## **14. GOUVERNANCE**

Nous en avons déjà largement fait état dans notre précédente intervention lors du Conseil de mise en place. Nous tenons ici simplement à rappeler au Collège son accord sur les interpellations citoyennes qui seront dorénavant faites en début de Conseil communal.

Nous proposons également la création d'un service de médiation communale en s'inscrivant dans le futur projet-pilote de la Région wallonne.

## **15. FINANCES**

Il y a 6 ans, dans la DPC, on nous avait parlé de « fiscalité mesurée ». Ce vocable s'est traduit par une augmentation de l'IPP de 7 à 8%.

C'était nécessaire, nous ne l'avons pas contesté.

Cette fois, il n'y a rien sur la fiscalité sauf que vous évoquez des éléments extérieurs qui pourraient grever lourdement la situation financière de la Ville.

Nous reviendrons de façon détaillée sur les finances de la Ville lors de l'élaboration du budget. Mais aujourd'hui, à un moment où le pouvoir d'achat est devenu la préoccupation première de la plupart des ménages, pouvez-vous être rassurant quant aux maintiens des additionnels PRI et IPP à leurs niveaux actuels, et ce, pendant toute la législature ?

**En conclusion**, cette DPC ne passe pas l'épreuve : pas de chiffrage des projets, pas de priorités, pas de calendrier, pas de réponse aux vrais défis, et une pincée de poudre aux yeux pour maquiller ces absences.

Nous vous attendrons donc au budget, et à chaque projet concret, pour vérifier si les 3 conditions de gouvernance seront remplies, c'est-à-dire :

- Vous entendez la population ;
- Vous examinez les conséquences
- Vous prévoyez les moyens nécessaires.

C'est que, vous comprendrez notre inquiétude, la DPC que vous nous présentez n'offre aucune garantie à cet égard.

**Ne ressemble-t-elle pas à un assemblage de bric et de broc habillé en brochure publicitaire par un habile armateur, plutôt que d'être une réelle feuille de route, modeste mais crédible, d'un vrai navigateur ?**

Pour le Parti socialiste, le fil conducteur doit rester le bien-être et la qualité de vie de la population actuelle et à venir de notre Ville et de nos villages, et nous ne voyons pas transparaître cette nécessité et cette urgence dans un catalogue hétéroclite et décevant.

Le Groupe socialiste,

Namur, le 17 décembre 2012.